

AU NOM DU PRÉSIDENT DU CONSEIL
MILITAIRE POUR LA JUSTICE ET LA
DÉMOCRATIE. CHEF DE L'ETAT,

Le ministre des Affaires Economiques prononce un discours devant la 60ème Session des Nations Unies

*• Les mesures prises depuis le 3 août
constituent des garanties fortes quant
au sérieux du programme transitoire*

M. Mohamed Ould Abed, ministre des Affaires Economiques et du Développement a prononcé vendredi soir, au nom du Président du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, Chef de l'Etat, le Colonel Ely Ould Mohamed Vall, un important discours devant l'Assemblée Générale des Nations Unies qui s'est tenue à New York.

SUITE EN PAGE 3



Au nom du Chef de l'Etat,
Le ministre des Affaires Economiques prononce un discours
devant la 60ème Session des Nations Unies

“Les mesures prises depuis le 3 août constituent des garanties fortes quant au sérieux du programme transitoire”

Suite de la page 1

Dans ce discours, le ministre a, tout d'abord, expliqué la situation qui prévalait en Mauritanie avant le mouvement rectificatif du 3 août 2005 et les causes ayant conduit à cette intervention. Il s'agit de sauver le pays du chaos. Le ministre a précisé que ce changement, effectué sans effusion de sang, a été salué par tout le peuple mauritanien. M. Mohamed Ould Abed a, en outre, souligné que le mouvement rectificatif du 3 août a pour objectifs de créer les conditions appropriées permettant d'asseoir les bases d'un Etat de droit viable et d'instaurer une démocratie pluraliste, garantissant le respect des droits de l'homme et une gestion saine et transparente des deniers publics. Ce programme sera réalisé dans un délai n'excédant pas deux ans, avec la participation de tous les acteurs politiques, économiques et sociaux du pays. Le ministre a indiqué que les défis qui se posent au monde d'aujourd'hui, surtout aux pays en développement, ne peuvent être relevés sans une nouvelle dynamique de solidarité internationale efficace, particulièrement de la part des pays riches.

M. Mohamed Ould Abed a précisé que la Mauritanie salue les choix essentiels décidés au cours des



conférences des Nations Unies, dont la réunion de Montréal qui a constitué le point de départ du partenariat pour le développement entre pays riches et pays pauvres et le sommet de millénaire ayant fixé les Objectifs du Millénaire pour le Développement qui représentent pour nous, a-t-il dit, une référence dans l'élaboration des stratégies de développement du pays.

Le ministre devait souligner que quelques uns des Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment ceux relatifs à la santé et à l'environnement, ne pourraient être atteints en Mauritanie sans l'introduction de réformes profondes dans la politique économique.

Le gouvernement, a-t-il dit, est

conscient de la situation, et s'engage à introduire dans ses plans d'actions, en cours d'élaboration, l'atteinte de ces objectifs, et d'en faire l'une de ses priorités. Un accent particulier sera mis sur l'appropriation nationale des OMD, le renforcement des capacités institutionnelles, l'amélioration du cadre juridique et le dialogue avec tous les acteurs, en particulier avec le secteur privé et la société civile.

Le ministre des Affaires Economiques et du Développement a ajouté que la ferme volonté du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie et du gouvernement d'édifier une société basée sur les valeurs démocratiques se reflète clairement à travers le programme de transition démocratique qui comporte un référendum constitutionnel dans un délai de 12 mois et des élections législatives et présidentielles, libres et transparentes dans, au plus, deux ans en plus d'une réforme de l'appareil judiciaire et la mise sur pied d'un système de bonne gouvernance.

M. Mohamed Ould Abed a souligné que l'ensemble des mesures prises depuis le 3 août constituent des garanties fortes quant au sérieux du programme transitoire et annoncent une nouvelle ère de démocratie porteuse de grands espoirs pour le peu-

ple mauritanien, précisant que ces garanties ont porté, entre autres, sur la formation d'un gouvernement civil de transition, une amnistie générale au profit des personnes condamnées pour crimes et délits politiques et l'inéligibilité du Président et des membres du Conseil Militaire pour la Justice et la Démocratie, du Premier ministre et des membres du gouvernement aux prochaines élections législatives et présidentielles, en plus de l'ouverture des médias officiels aux partis politiques.

Le ministre des Affaires Economiques et du Développement a, par ailleurs, indiqué que les nouvelles orientations en matière de bonne gouvernance, de réduction des dépenses publiques, de gestion transparente et rigoureuse des deniers publics et la priorité accordée aux secteurs sociaux et à la lutte contre la pauvreté sont autant de facteurs favorisant une dynamique nouvelle pour l'impulsion de l'action visant la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement.

M. Mohamed Ould Abed a remercié les pays frères et amis et les organisations internationales et régionales pour leur soutien, et renouvelé l'appel de la Mauritanie pour l'aide au développement et pour l'édification d'un Etat démocratique et prospère.